

# ETATS GENERAUX DE LA BIOETHIQUE - L'AVENIR DE L'HUMAIN - HUMILITE SCIENTIFIQUE D'ABORD ! ...

Etats généraux de la bioéthique  
L'avenir de l'Humain  
Humilité scientifique d'abord !

## LETTRE N°I

Réfléchissons ensemble aux perspectives Bioéthiques

Une responsabilité pour les générations futures.

La Bioéthique est un sujet d'une très grande importance pour notre avenir et celui de nos enfants.

L'année 2018, sans élection, pourrait être l'année de la lucidité. Regarder en face et sans a priori des sujets présents dans le débat bioéthique actuel. Envisager l'avenir de l'humanité demande beaucoup de Sagesse. Il ne peut se décider seulement :

dans les laboratoires de recherche très désireux de travailler pour le bien commun ;

dans des officines idéologiques, humanistes et/ou spirituelles qui peuvent s'opposer mais doivent dialoguer avec respect ;

dans des concertations où chacun peut s'exprimer sans nécessairement connaître réellement la profondeur des sujets et leurs conséquences ;

dans les grands médias qui ont souvent déjà choisi leurs porte-paroles ;

dans les secrets du sommet de l'Etat.

L'impossibilité de publier dans la grande presse écrite comme audiovisuelle qui interroge toujours les mêmes, la déformation fréquente des propos, imposent face à la censure invisible moderne, d'utiliser et de privilégier les réseaux sociaux.

Ariane Bilheran, ancienne élève de l'école normale supérieure (Ulm), consultante, psychologue clinicienne, docteur en psychopathologie, parle à juste titre de "verrous de la pensée" qui mènent au totalitarisme, par la police de la pensée. Pour Aude Lancelin [1] c'est "la pensée en otage".

Les réflexions qui suivent sont le fruit d'une longue expérience, celle d'un chirurgien oncologue passionné de l'Humain dans toutes ses dimensions, d'un travail personnel de longue date et des collaborations et conseils de collègues des disciplines qui englobent les grands sujets bioéthiques du moment.

Elles sont rendues publique, en quatre lettres successives, adressées gratuitement à près de 800 000 personnes. Elles sont destinées à aider toutes les personnes intéressées à participer aux débats Bioéthiques. Ces débats concernent autant la personne que le collectif. Le fait que la France soit le pays des droits de l'homme et du citoyen donne à notre pays une responsabilité supplémentaire, impose une grande Sagesse.

Chères familles de métropole, d'outre-mer et des pays de langue française, n'hésitez pas à diffuser autour de vous ces réflexions essentielles pour l'avenir de notre pays et de l'Europe. Evidemment, il s'agit d'une contribution destinée à vous éclairer, et qui peut induire accords ou désaccords que je vous propose de m'adresser directement sur le site de l'association [www.famillessanteprevention.org](http://www.famillessanteprevention.org). Ils me seront retransmis. Je vous répondrai avec respect quels que soient vos désaccords. Dans tous les cas, ils me feront progresser en me donnant à réfléchir.

Etat des lieux début 2018

L'élection du président Emmanuel Macron permettra-t-elle de grands changements en matière d'éthique ? Evidemment le politique est interrogé sur ces sujets, et il devient décisionnaire par la Loi. Nous connaissons tous les oppositions politiques stupides : gauche divine progressiste, droite fasciste conservatrice... Il faut en finir avec ces clichés qui frisent la pauvreté mentale, même en bioéthique.

Le siècle passé, "abominable sur le plan de l'Histoire", selon Jean d'Ormesson, a été formidable sur le plan de la Science. Or, Ethique et Bioéthique étaient absents. La première question à se poser concerne les progrès de la Science. Sont-ils synonymes de bien-être automatique pour tous ?

Certaines avancées peuvent apparaître avec le temps comme des erreurs anthropologiques. Reconnaissons qu'il est difficile de reconnaître ses erreurs, de revenir en arrière. Surtout à un moment où l'on nous fait rêver avec le trans-humanisme, religion naissante. Loin de nous la pensée de refuser les fantastiques progrès de la technique qui font leur preuve chaque jour au service de l'humain. Mais que penser de la post-modernité, de l'homme augmenté, de l'intelligence artificielle (IA), de l'identité mouvante, de la prolongation sans fin de la vie ?

Où est le sens ? dit Bill Gates dont les moyens financiers sont considérables. Et que dire quand Larry Page, cofondateur de Google, veut nous transformer en logiciel, ou ramener à la vie son père décédé il y a 25 ans ; quand Mark Zuckerberg et sa compagne Priscilla Chan prétendent terrasser les maladies graves ; quand Masayoshi Son propose pour 2050 la communication par télépathie, la supra-intelligence, ou encore quand Elon Musk prévoit de transporter certains privilégiés sur la planète Mars !?

Le peuple français n'a pas besoin d'être brusqué par des réformes sociétales dans le droit fil de celles qui nous ont été imposées, de manière purement idéologique.

N'ont-elles pas déjà objetisé l'enfant pour les seuls désirs adultes ? Et cela ne risque-t-il pas de se poursuivre dans la même logique, sous le couvert d'une évolution bioéthique qui serait, selon certains, rendue nécessaire par le progrès ?

Comme le dit Paul Ricoeur dont le président de la République est un des disciples : « Il a fallu près de 2000 ans pour qu'il soit mis fin, légalement du moins, à l'esclavage, c'est à dire au droit de possession et donc de commerce appliqué à des personnes humaines [2] ». Où en sommes-nous sur ce sujet dans notre pays ?

La science et l'éthique évoluent ensemble

Les capacités de la science, même si elles peuvent paraître illimitées, comme on cherche à nous le faire croire, posent tellement de questions qu'il a été nécessaire de poser des limites éthiques à la science elle-même. Ces limites sont en pratique souvent différentes, d'un Continent à l'autre, d'un institut à un autre. Les équipes qui se disent les plus avancées considèrent qu'elles jouent le rôle de moteur. Les retardataires finiront par les rejoindre !

L'évolution éthique, si elle est logique en notre humanité, varie surtout selon les personnalités des dirigeants. Le président du comité national d'éthique (CCNE) est nommé chez nous par le président de la République. Imaginez une seule seconde Hitler ou Staline, Pinochet ou Chavez, Ben Laden ou le dernier Calife... Quant aux participants du comité français chargé de protéger les personnes, ils sont porteurs de formations et de conceptions philosophiques différentes, d'où les difficultés de consensus.

Les dangers de l'éthique existent bel et bien. Avec le temps, telle ou telle loi, ses conséquences n'ayant pas été sagement anticipées, peut se révéler contraire à l'intérêt de l'Homme, et donc à proprement parler anthropo-illogique.

Les sujets sociétaux de la vie quotidienne

Ces sujets de la modernité sont l'orgueil de l'Occident. Les orientaux en contestent certains, ouvertement ou en privé, en observant et soulignant les dérives. Les évolutions considérées comme inéluctables sont-elles définitives, alors que, comme les poupées russes, elles semblent s'emboîter inexorablement, enfermées les unes dans les autres ?

Chronologie de la modernité en France

En moins d'un siècle, des changements radicaux sont intervenus, essentiellement destinés à combler les discriminations trop longtemps faites aux femmes. Il était plus que temps ! Autant les femmes ont heureusement pu s'exprimer, et à juste raison ne s'en sont pas privées, poursuivant leur combat, autant les enfants, s'ils sont l'objet de tant d'attentions, n'ont à aucun moment la parole.

Même si le mot discrimination a pris un sens négatif, alors qu'il signifie juger en faisant des distinctions, il participe du principe de réalité : un homme est différent d'une femme et chaque adulte est différent d'un enfant, de même qu'un adolescent est différent d'un nourrisson qui ne peut s'exprimer.

Ces distinctions, certains lobbies de grande puissance médiatique veulent les supprimer au nom de la lutte contre les discriminations.

Aujourd'hui l'enfant est en cause : peut-il devenir objet ?

Beaucoup d'adultes parlent en son nom. Or, il est impossible d'assimiler la parole d'un enfant à celle d'un adulte. Etant le plus faible il doit être protégé : si sa vulnérabilité est reconnue de tous, elle impose logiquement de réfléchir toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Cet intérêt supérieur n'est pas vraiment défini par les textes nationaux ou internationaux. L'article 3 de la Convention internationale des droits des enfants en fait une considération primordiale.

Essayons d'abord de suivre année après année les grandes dates des changements sociétaux de plus grande importance.

Voici l'extraordinaire évolution en moins d'un siècle en France

- 1941 Possibilité d'accoucher sous X
- 1944 Droit de vote enfin donné aux femmes
- 1950 La pilule contraceptive libère les femmes des grossesses non-désirées mais ne rend pas pour autant la paternité plus responsable
- 1956 création du planning familial sous le nom de "maternité heureuse" (création antérieure sur le plan international)
- 1964 Obligation vaccinale contre Diphtérie-Tétanos-Polio
- 1962-1965 Concile Vatican II qui valorise le rôle des laïcs
- 1964 Crimes contre l'humanité imprescriptibles

1965 compte bancaire pour la femme indépendant de son mari et de son père  
1966 Adoption plénière et adoption simple  
1967 légalisation de la pilule  
mai 1968 révolution sexuelle, "le sexe interdit devient obligatoire"  
1972 la création des CECOS (Centres d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains)  
1975 droit à l'interruption volontaire de grossesse  
1978 naissance de Louise Brown premier enfant né par procréation médicalement assistée  
Juin 1981 Début de l'épidémie du SIDA  
Octobre 1981 abolition de la peine de mort  
1982 Amandine premier bébé éprouvette français  
1982 la majorité sexuelle est fixée à 15 ans  
1983 création du comité national d'éthique et de l'assistance médicale à la procréation  
1990 un serment médical remplace le serment d'Hippocrate  
1998 Convention de La Haye pour l'adoption internationale  
1998 Loi relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles et à la protection des mineurs  
1998 Procès du sang transfusé aux hémophiles contaminé par le virus du Sida  
2003 Lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et la pédopornographie  
2005 Création de l'agence française pour l'adoption  
2005 Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées  
2006 Loi renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs  
2007 Loi portant réforme de la protection juridique des majeurs ouvrant à un nombre significatif de personnes handicapées sous tutelle, le droit de voter  
2007 Loi relative à la prévention de la délinquance par réseau de communication électronique en vue de la protection de l'enfance, lutte contre la pédopornographie  
2012 le serment du conseil de l'ordre des médecins  
2013 le mariage et l'adoption pour tous  
2014 – évolution lente vers la parité entre les femmes et les hommes à l'Assemblée nationale et au Sénat  
2017 vaccination obligatoire de tous les nourrissons dès 2 mois contre 11 maladies.

Cette courte synthèse montre l'importance des évolutions sociétales en un quart de siècle concernant l'enfant, la femme, la santé, la citoyenneté... Nul doute qu'on peut s'attendre dans les années à venir à de nouvelles lois. Sont en attente : au minimum l'imprescriptibilité des crimes pédophiles, l'âge du consentement sexuel pour un mineur, l'évolution du suffrage universel (obligation ? citoyenneté dès 16 ans ? handicaps de fin de vie ?..), adoptions...

La plupart des décisions, c'est le politique au pouvoir qui les a imposées en les justifiant au nom de la démocratie après de fortes campagnes médiatiques et déjà souvent au nom de la lutte contre les discriminations. Elles sont entrées dans les mœurs. Ricoeur les aurait-il intégrées dans l'hygiène de la pensée sans nier le principe de réalité ?

En 2018 les Français sont confrontés, dans le débat bioéthique, à au moins trois sujets majeurs. Les résultats sont-ils connus d'avance comme le craignent certains, les Etats généraux de la Bioéthique n'étant alors qu'une mascarade comme le fut la concertation citoyenne sur la vaccination en 2016 ?

La majorité actuelle à l'Assemblée nationale a-t-elle une connaissance et une maturité suffisantes pour décider de la bioéthique, dictée d'en haut, quand l'opinion publique est de plus en plus fabriquée par des groupes de pression manipulateurs de sondages et de l'information. Trois sujets majeurs sont abordés dans ces états généraux.

I. La Procréation Médicalement Assistée (PMA) pour toutes les femmes, avec la possibilité d'évoluer vers la Grossesse Pour Autrui (GPA) fortement réclamée par des lobbies très médiatiques et fortement soutenus financièrement.

II. L'avancée des « droits sexuels » pour les enfants, promus par le ministère de la santé, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, notamment avec le plan « Stratégie santé sexuelle 2017-2030 ».

Quel sera l'âge pour le consentement d'un mineur à une relation sexuelle avec un adulte ? L'inquiétude reste justifiée quand certains poussent en faveur d'une pédophilie qui serait une « orientation sexuelle » comme une autre. Ainsi, il ne faudrait pas discriminer le pédophile, qui souffre en réalité d'une authentique maladie dont on recherche encore les causes.

III. L'euthanasie pour tous légalisée, qui nous ferait rattraper notre « retard » par rapport à d'autres pays européens.

Ces trois sujets de société sont réclamés à cor et à cris par certains. Ils veulent que la loi les impose. Quant aux citoyens, sont-ils vraiment conscients de leurs conséquences ? Rien n'est moins sûr.

Ces trois sujets, nous les aborderons avec beaucoup d'humilité et d'arguments scientifiques dans les trois prochaines lettres.

Bien à vous tous.

Pr Henri Joyeux